

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

M22- 0022665

Maladie  Dentaire  Optique  Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1691 Société : 171743

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : RABIAA TAZI

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin **Dr EL BOUDOUR EL IDRISSE**

**MOULAY JALAL**

INPE: 091048900

Tél: 05 22 44 55 72

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17/07/23

Nom et prénom du malade : TAZI RABIAA Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

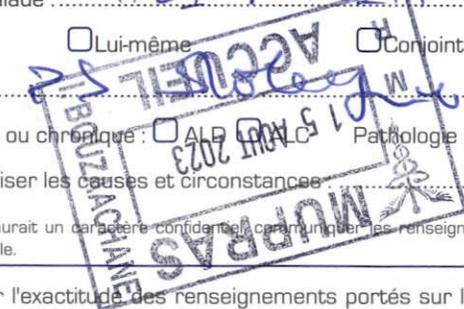
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019





Matricule: 1627

**DOCTEUR EL BOUDOUR EL IDRISSEI  
MOULAY JALAL**

Diplôme de la faculté de Paris  
Spécialiste en ORL (CES)  
Maladie et chirurgie du nez - gorge  
oreille - face - cou - Ronflement



**DOCTEUR EL BOUDOUR  
EL IDRISSEI MOULAY JALAL**

Diplôme de la faculté de Paris  
Spécialiste en ORL (CES)  
Maladie et chirurgie du nez - gorge  
oreille - face - cou - Ronflement

*Saint Joseph  
Sider Sidi  
avec coupe seule  
Par syndromes de la  
gouche*

Nom : TAZI

Prénom : LABIA

Age :

Profession:

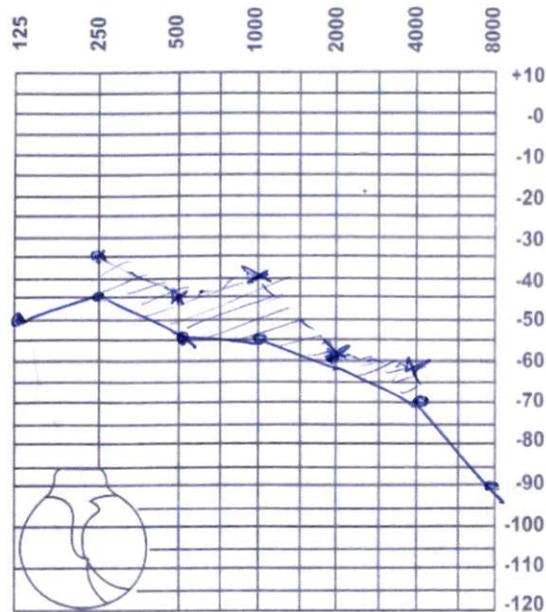
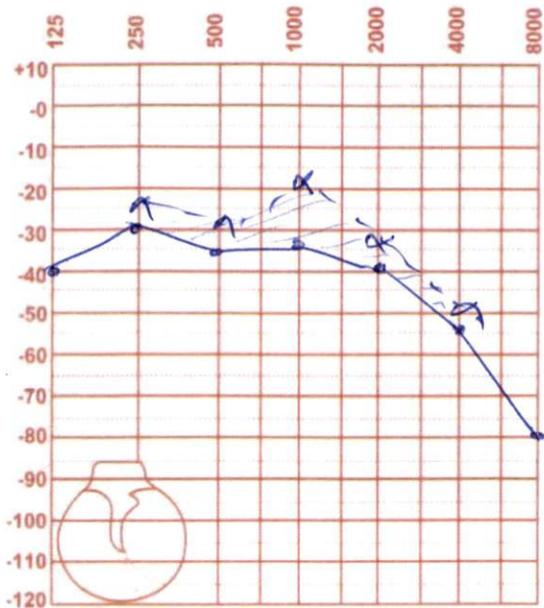
Adresse :

Date: 17 07 25

94. Bd. 11 Janvier - 1er Etage  
(en face Cinema Gollube) - Casablanca

Tél. : 05 22 44 55 72

**DR EL BOUDOUR EL IDRISSEI  
MOULAY JALAL  
Tél: 05 22 44 55 72**



**PERTE AUDITIVE**

	O.D.	O.G.
500		
1000		
2000		
4000		
Totaux		

BO X 7 =  
MO X 7 =



Weber

250	500	1000	2000	4000

Vpp Vml Vlt



Docteur EL BOUDOUR EL IDRISSE

Moulay Jalal

DIPLOME DE LA FACULTE DE PARIS  
SPECIALISTE EN O.R.L (C.E.S.)  
MALADIE ET CHIRURGIE DU  
Nez - Gorge - Oreille - Face - Cou  
Surdité - Vertige  
Ronflement

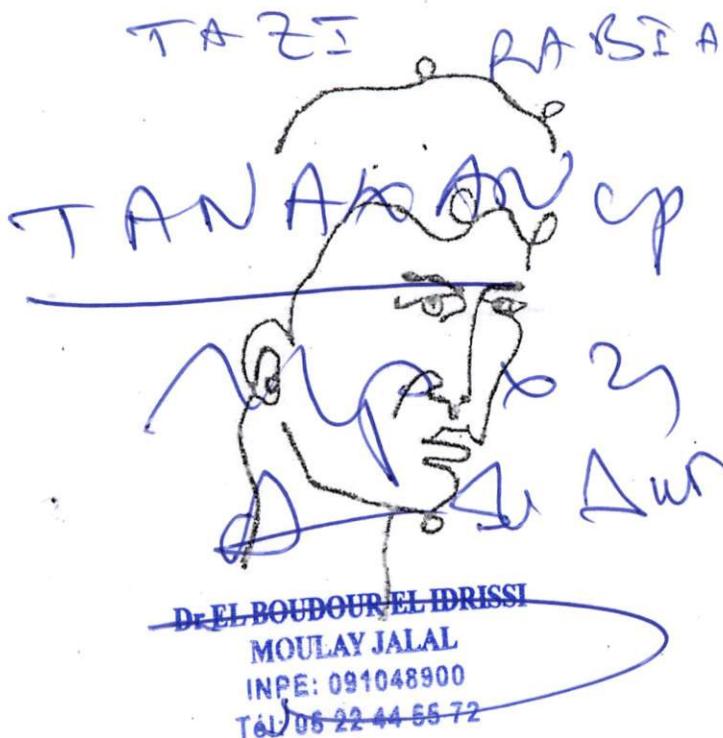


الدكتور البدور الإدريسي

مولاي جلال

خريج كلية الطب بباريس  
اختصاصي في أمراض الأذن، الأنف والحجرة  
جراحة الوجه والفتق  
التشخيص

Casablanca, le 13.07.25 في الدار البيضاء.



94, شارع 11 يناير الطابق الأول (مقابل سينما كوليزي) - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 44 55 72  
94, Bd. 11 Janvier - 1er Etage (en face Cinema Colisée) - Casablanca - Tél. : 05.22.44.55.72

Docteur EL BOUDOUR EL IDRISSEI

MOULAY JALAL

DIPLOME DE LA FACULTE DE PARIS

SPECIALISTE EN O.R.L.(C.E.S)

MALADIE ET CHIRURGIE DU

Nez - Gorge - Oreille - Face - Cou

Surdité- Vertige

Ronflement



الدكتور البدور الإدريسي

مولاي جلال

خريج كلية الطب بباريس

اختصاصي في أمراض الأذن الأنف والحنجرة

جراحة الوجه والعنق

الشخير

Casablanca, le 17/7/23 في الدار البيضاء

TAZI RABIA

honorable de  
Dr El Boudour

consultation : 250.00

audiometrie : 250.00

Total

500.00 D

cinq cents (seulement)

Dr EL BOUDOUR EL IDRISSEI  
MOULAY JALAL

NINPE: 091048900

Tél: 05 22 44 55 72